

**STOCKS**  
**(IAS 02 & NCT 04)**

---

**I. DEFINITION DES STOCKS & CHAMP D'APPLICATION**

---

□ Les stocks sont définis comme des éléments d'actif :

- soit détenus pour être vendus dans le cours normal de l'exploitation ;

Les stocks englobent :

- les biens acquis et détenus pour la revente, tels que par exemple les marchandises achetées par un détaillant en vue de les revendre, les terrains ou autres biens détenus pour la revente ;
  - les produits finis produits par l'entreprise elle-même.
- soit en cours de production en vue d'une telle vente ;
  - soit sous forme de matières premières ou fournitures devant être consommées au cours du processus de production ou de prestation de services.

**Remarques :**

- La notion de « processus de production » concerne tant la production de biens destinés à être vendus que celle de biens destinés à une utilisation interne.
  - Dans le cas d'un prestataire de services, les stocks incluent le coût du service dont le prix de vente n'a pas encore été comptabilisé en produits.
- NCT 04 et IAS 02, traitent de la comptabilisation des stocks dans les états financiers établis selon la convention du coût historique, à l'exclusion des éléments suivants:
- Travaux en cours rattachés à des contrats de construction, y compris les contrats de prestations de services qui leur sont directement rattachés. De tels contrats sont traités par NCT 09 et IAS 11, *Contrats de construction* ;
  - Stocks de cheptel, de produits agricoles et forestiers et de minerais, dans les comptes des producteurs, dans la mesure où ces stocks sont traités (évaluation des actifs biologiques à leur juste valeur...) par des normes spécifiques (IAS 41, *Agriculture...*) ;
  - Instruments financiers (voir IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*).

**Remarque :** Peuvent également entrer dans le champ d'application de NCT 04 et de IAS 02, *Stocks*, les frais de recherche et de développement engagés en vertu de contrats conclus avec des tiers, lorsque les risques et avantages associés aux activités de recherche et de développement sont ou seront transférés à ces tiers.

---

## II. DETERMINATION DU COUT D'ENTREE DES STOCKS

---

### A. Éléments constitutifs

- Le coût des stocks doit inclure l'*ensemble des coûts* d'acquisition, des coûts de transformation et des autres coûts *encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent*.

#### 1. Coût d'acquisition

- Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat ;
- les frais accessoires d'achat ;

Les frais accessoires d'achat correspondent aux éléments suivants :

- droits de douane et autres taxes (non ultérieurement récupérables) ;
- frais de transport, d'assurance liée au transport et de manutention ;
- autres frais directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières, des fournitures et des services.

- les réductions commerciales (rabais, remises et ristournes) et autres éléments analogues (**en déduction**)

#### Remarques :

- Le coût d'acquisition peut inclure les différences de change provenant directement de l'acquisition de stocks facturés en monnaie étrangère, dans les rares circonstances prévues par la méthode alternative de IAS 21 et par le traitement particulier de NCT 15, *Opérations en monnaies étrangères*. Ces différences de change sont limitées à celles provenant d'une forte dévaluation ou dépréciation de la monnaie (de présentation des états financiers) contre laquelle il est pratiquement impossible de se couvrir, et affectant des dettes ne pouvant pas être remboursées, nées à l'occasion de l'acquisition récente (intervenue dans les douze mois précédant la forte dévaluation ou dépréciation de la monnaie) des stocks.
- Les stocks sont évalués subventions (d'exploitation) comprises (selon NCT 12, *Subventions publiques*).

#### 2. Coût de transformation

- Les coûts de transformation comprennent :

- les **coûts directement liés** aux unités produites,  
Il s'agit, par exemple, de la main-d'œuvre directe.

- l'affectation systématique des **frais généraux de production**, fixes et variables, encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Les frais généraux de production **fixes** sont les coûts indirects de production qui demeurent relativement constants, indépendamment du volume de production, tels que :

- les amortissements ;
- l'entretien des bâtiments et équipements industriels ;
- les frais de gestion et d'administration de la production.

Les frais généraux **variables** de production sont les frais indirects de production qui varient directement ou presque directement en fonction du volume de production, tels que :

- les matières consommables ;
- la main-d'œuvre indirecte.

*a. Affectation des frais généraux fixes de production : Cette affectation aux coûts de transformation est basée sur la **capacité normale** (et non nominale) des installations de production. Celle-ci correspond à la production moyenne que l'on s'attend à réaliser sur un certain nombre d'exercices ou de saisons dans des circonstances normales, en tenant compte de la perte de capacité résultant des entretiens planifiés (et, éventuellement, des fermetures annuelles). Le niveau réel de production peut être retenu s'il est proche de la capacité de production normale.*

#### **Remarques :**

- En cas de sous-activité :
  - le montant des frais généraux fixes affecté à chaque unité produite n'est pas augmenté ;
  - les frais généraux non affectés sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.
- En cas de suractivité : le montant des frais généraux fixes affecté à chaque unité produite sur la base de la capacité normale est diminué afin que les stocks ne soient pas évalués à un montant supérieur à leur coût.

*b. Affectation des frais généraux variables de production : Cette affectation aux unités produites est faite sur la base de **l'utilisation effective** des installations de production.*

### **3. Autres coûts**

*a. Principe :* Les autres coûts ne sont inclus dans le coût des stocks que dans la mesure où ils sont engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

*b. Exemples de coûts incorporables :* Il peut être approprié d'incorporer dans le coût des stocks les frais suivants, dès lors qu'ils répondent au principe défini ci-dessus :

- frais généraux autres que ceux de production ;
- coûts encourus pour concevoir des produits à l'usage de clients spécifiques ;
- amortissements des frais de développement inscrits à l'actif (voir NCT 20 et IAS 38).

*c. Exemples de coûts non incorporables* : Doivent par exemple être exclus du coût des stocks, car ne répondant pas au principe d'incorporation défini ci-dessus, et comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus :

- les **montants anormalement élevés** de déchets de fabrication, de frais de main-d'œuvre ou d'autres coûts de production ;
- les **coûts de stockage**, à moins qu'ils ne soient nécessaires au processus de production préalablement à une nouvelle étape de la production ;
- les **frais généraux administratifs** non liés à la production ;
- les **frais de commercialisation**.

*d. Frais financiers* : Conformément aux dispositions de IAS 23, Coûts d'emprunts, les frais financiers peuvent, dans certaines conditions, être incorporés dans le coût des stocks.

#### **Remarque :**

Le terme « peuvent » ne signifie pas qu'un choix existe, mais indique en fait qu'il y aura ou non incorporation selon la méthode retenue dans le cadre de IAS 23. En effet:

- selon la méthode de référence, les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont engagés ;
- en revanche, selon la méthode alternative autorisée, si les conditions d'incorporation sont satisfaites, les coûts d'emprunt doivent être incorporés au coût des stocks.

Les conditions d'incorporation des frais financiers sont les suivantes :

- les frais sont directement affectables à l'acquisition ou à la production des stocks (de durée de préparation substantielle) ;
- il est probable qu'ils engendreront des avantages économiques futurs ;
- ils peuvent être mesurés de manière fiable.

NCT 13, Coûts d'emprunts, a retenu la méthode alternative autorisée de IAS 23 (dans un souci de limitation d'options) et NCT 04 a ajouté que le cycle d'acquisition, de stockage ou de production doit être **supérieure à douze mois**.

## **4. Cas particuliers**

*a. Produits liés* : Un processus de production peut donner lieu à la production simultanée de plusieurs produits. Tel est le cas par exemple en cas de production de produits liés ou lorsqu'il y a production d'un produit principal et d'un sous-produit.

Lorsque les coûts de transformation de chaque produit ne sont pas identifiables séparément, ils sont répartis entre les produits sur une base rationnelle et permanente. Cette répartition peut être basée par exemple sur la valeur relative de vente de chaque produit :

- soit au stade du processus de production où les produits deviennent identifiables séparément ;
- soit à l'achèvement de la production.

#### **Remarques :**

- La plupart des sous-produits sont, de par leur nature, non significatifs. Lorsque tel est le cas, ils sont souvent mesurés à leur valeur nette de réalisation et cette valeur est déduite du coût total de transformation pour déterminer le coût du produit principal. Par suite, la valeur comptable du produit principal n'est pas significativement différente de son coût.

- La répartition des coûts entre des produits liés n'est évoquée par NCT 04 et IAS 02 que dans le cadre des coûts de transformation. Toutefois, à notre avis, les principes de répartition suggérés par ces normes s'appliquent quelle que soit la nature des coûts.

**b. Stocks des prestataires de services :** Le coût des stocks d'un prestataire de services se compose essentiellement des éléments suivants :

- main-d'œuvre et autres frais de personnel directement engagés pour fournir le service, y compris le personnel d'encadrement ;
- frais généraux attribuables à la prestation.

**Remarque :** La main-d'œuvre et les autres coûts relatifs aux ventes et au personnel administratif général sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus (ne sont pas inclus).

## B. Mesure des éléments constitutifs

- Les éléments constitutifs du coût des stocks sont les coûts réels. Pour des raisons pratiques, les techniques suivantes de mesure peuvent être utilisées, si elles constituent une *bonne approximation* des coûts réels :

**1. Technique des coûts standards :** Elle consiste à retenir les niveaux normaux de consommation de matières premières et de fournitures, de main-d'œuvre, de rendement et d'utilisation de la capacité de production. Dans ce cas, les coûts standards sont régulièrement revus et, si nécessaire, révisés à la lumière des conditions existantes.

**2. Technique du prix de détail :** Le coût des stocks correspond alors au prix de vente diminué du pourcentage approprié de marge brute. Ce pourcentage tient compte des stocks qui ont été démarqués au-dessous de leur prix initial. Un pourcentage moyen est souvent appliqué pour chaque rayon.

Cette technique est souvent utilisée dans le secteur de la distribution de détail pour mesurer les stocks de grandes quantités d'articles à rotation rapide, ayant des marges semblables et pour lesquels il est impossible d'utiliser d'autres techniques de mesure.

**Remarques :** Pour NCT 04, la technique du prix de détail consiste à évaluer les stocks à la **valeur de réalisation nette, réduite de la marge bénéficiaire normale**. norme, il est également possible d'évaluer les stocks des activités non commerciales au **coût d'acquisition ou de production** (de la même période) **de biens équivalents**.

## C. Méthodes d'évaluation des stocks

Il est nécessaire d'effectuer une distinction entre les éléments *identifiables* et les éléments *fongibles* car les méthodes d'évaluation du coût sont différentes selon la nature des biens en stocks.

## 1. Evaluation des stocks de biens identifiables

- Le coût attribuable à des stocks d'éléments ordinairement non fongibles, à des produits fabriqués, ou à des services affectés à des projets spécifiques, doit être déterminé en procédant à une *identification spécifique* de leurs *coûts individuels*.

L'identification spécifique des coûts signifie que des coûts spécifiques sont imputés à des éléments identifiés du stock.

- Cette méthode est appropriée pour des éléments identifiables, qu'ils soient achetés ou produits. En revanche, elle ne l'est pas lorsqu'il existe en stocks de grandes quantités d'éléments ordinairement fongibles.

En effet, dans de telles circonstances, le mode de sélection des éléments qui restent en stocks pourrait être utilisé pour obtenir des effets prédéterminés sur le résultat net de l'exercice.

## 2. Evaluation des stocks de biens fongibles

Pour les stocks de biens fongibles, IAS 02 prévoit une méthode de référence et autorise une méthode alternative.

*a. Méthode de référence* : Les stocks de biens fongibles doivent être valorisés en appliquant l'une des deux formules de coût suivantes :

### 1. *premier entré - premier sorti* (FIFO : first in - first out) ;

Cette méthode suppose que les éléments restant en stocks à la fin de la période sont ceux qui ont été achetés ou produits le plus récemment. Ainsi, les sorties de stocks sont valorisées au coût de l'article le plus ancien dans les stocks.

### 2. *coût moyen pondéré* (CMP).

Selon cette méthode, le coût de chaque article est déterminé à partir de la moyenne pondérée des éléments suivants :

- coût des éléments analogues à l'ouverture de l'exercice ;
- coût de ceux acquis ou produits au cours de l'exercice.

Cette moyenne peut être calculée périodiquement ou à chaque nouvelle livraison ou entrée en stocks, selon la situation particulière de chaque entreprise.

~~*b. Méthode alternative autorisée* : Les stocks doivent être valorisés selon la formule du *dernier entré - premier sorti* (LIFO : first in - first out).~~

~~Cette méthode suppose que les éléments des stocks qui ont été acquis ou fabriqués les derniers sont vendus les premiers et qu'en conséquence, les éléments restant en stocks à la fin de la période sont les premiers achetés ou les premiers fabriqués.~~

~~L'application de cette formule est soumise à des conditions d'informations.~~

~~**Remarque** : NCT 04 a retenu le traitement de référence de IAS 02 ; par conséquent, la méthode LIFO n'est pas applicable en Tunisie.~~

## D. Méthodes de comptabilisation des stocks

Deux méthodes peuvent être utilisées pour la comptabilisation des stocks : la *méthode de l'inventaire permanent* et la *méthode de l'inventaire intermittent*.

NCT 04 considère que la méthode de l'inventaire permanent est *plus appropriée* puisqu'elle permet de :

- établir une correspondance directe entre le coût des stocks vendus et les revenus s'y rapportant (calcul de la marge brute dans le modèle de référence de l'état de résultat) ;
- suivre comptablement les stocks ; et
- arrêter rapidement les situations comptables périodiques.

Quelle que soit la méthode utilisée, l'entreprise doit procéder à un *inventaire physique* de ses stocks au moins une fois par an.

*Exemple* : Cas d'une entreprise de distribution

La société X est spécialisée dans le commerce en gros des matériaux de construction.

Voici une synthèse des données financières relatives à son activité commerciale en 2002 :

1. Stock initial de marchandises : 1 150 000 DT.
2. Achats de marchandises : 5 900 000 DT (dont TVA au taux de 18%).
3. Transports sur achats de marchandises : 110 000 DT (dont TVA au taux de 10%).
4. Ristournes sur achats de marchandises : 295 000 DT (dont TVA au taux de 18%).
5. Ventes de 80% des marchandises disponibles à la vente en appliquant un taux de marge commerciale de 10% par rapport au coût d'achat.
6. Stock final de marchandises (selon inventaire physique) : 1 150 000 DT.

*Travail à faire* : Procéder à la comptabilisation des opérations commerciales de la société X selon la méthode de l'inventaire permanent.

*Solution* :

1. Stock initial	:	1 150 000
2. Coût des achats de la période :		
- Achats hors TVA	: 5 000 000	
- Transports sur achats hors TVA	: 100 000	
- Ristournes sur achats hors TVA	: - 250 000	4 850 000
3. Marchandises disponibles à la vente	:	6 000 000
4. Coût d'achat des marchandises vendues (80%)	:	4 800 000
5. Stock final (théorique)	:	1 200 000

37. Stock de marchandises	1 150 000	
...		
Capital social		
...		
(bilan d'ouverture)		

37. Stock de marchandises Etat - TVA	5 000 000 900 000	
Fournisseurs ou Trésorerie (achats de marchandises)		5 900 000
37. Stock de marchandises Etat - TVA	100 000 10 000	
Fournisseurs ou Trésorerie (transports sur achats de marchandises)		110 000
Fournisseurs ou Trésorerie 37. Stock de marchandises Etat - TVA	295 000	250 000 45 000
(ristournes sur achats de marchandises)		
Clients ou Trésorerie Ventes de marchandises Etat - TVA	6 230 400	5 280 000 950 400
(vente de 8% des marchandises)		
6037. Coût des marchandises vendues 37. Stock de marchandises	4 800 000	4 800 000
(sortie des marchandises vendues)		
6037. Coût des marchandises vendues 37. Stock de marchandises	50 000	50 000
(écart d'inventaire : 1 200 000 - 1 150 000)		

---

### III. EVALUATION DES STOCKS A LA CLOTURE

---

#### A. Principe

- Les stocks doivent être évalués à la clôture à la *plus faible valeur du coût d'entrée et de la valeur réalisable nette* telle que définie ci-après.

Ce principe est cohérent avec le principe selon lequel les actifs ne doivent pas figurer au bilan pour un montant supérieur au montant censé être réalisé par leur vente ou par leur utilisation.

#### B. Détermination de la valeur réalisable nette

- La valeur réalisable nette est égale au *prix de vente* estimé réalisable dans le cours normal de l'exploitation, *diminué* des coûts estimés d'achèvement et de ceux nécessaires à la réalisation de la vente.

Les estimations de la valeur réalisable nette s'appuient sur les éléments probants les plus fiables disponibles à la date de ces estimations. Ainsi, doivent être pris en compte :

- les fluctuations de prix ou de coûts directement liées à des événements survenant après la clôture, dans la mesure où ceux-ci confirment des conditions existantes à la date de clôture ;  
Il s'agit, en effet, de l'application des principes généraux énoncés par NCT 14 et IAS 10 (événements postérieurs à la clôture).
- l'objectif pour lequel les stocks sont détenus.

Ainsi, à titre d'exemple, la valeur réalisable nette des stocks détenus pour satisfaire à des contrats de vente ou de services fermes est fondée sur le *prix spécifié dans le contrat*. Si les quantités spécifiées dans le contrat sont inférieures aux quantités détenues en stocks, la valeur réalisable nette des quantités en excédent est basée sur les prix de vente généraux.

Les pertes éventuelles liées aux contrats de vente fermes et portant sur des quantités qui excèdent les quantités en stocks, ainsi que les pertes éventuelles liées aux contrats d'achat fermes sont prises en compte conformément à IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels (*contrats déficitaires*, § 66 à 69).

Lorsque les produits en stocks sont subventionnés (compensation à la vente), la valeur de réalisation nette *inclut le montant de la subvention* dans la mesure où il existe une assurance raisonnable que l'entreprise se conformera aux conditions attachées à la subvention, et cette dernière sera reçue.

## **D. Détermination de la provision pour dépréciation**

### **1. Cas général**

- Lorsque la valeur réalisable nette, telle que définie ci-avant, est inférieure au coût d'entrée des stocks, une provision pour dépréciation doit être constituée afin de ramener la valeur comptable des stocks à leur valeur réalisable nette.

C'est le cas notamment lorsque :

- le stock a été endommagé ou est devenu entièrement ou partiellement obsolète ;
  - une baisse des prix de vente ou une augmentation des coûts d'achèvement estimés ou de commercialisation s'est produite.
- La dépréciation des stocks est *calculée* habituellement *séparément* pour chaque article.

Ainsi, il n'est pas approprié de pratiquer une dépréciation des stocks par catégorie (c'est-à-dire, par exemple, pour l'ensemble des produits finis ou pour tous les stocks d'un secteur d'activité ou d'un secteur géographique). En particulier, chacun des services figurant en travaux en cours dans les comptes des prestataires de services est traité comme un élément distinct. Les coûts accumulés, pour chaque service donnant lieu à facturation d'un prix de vente distinct, sont comparés à ce prix de vente.

Toutefois dans certains cas, il peut être approprié de *regrouper des éléments analogues ou ayant un rapport entre eux*.

Tel peut être le cas des éléments :

- se rapportant à la même ligne de produits ;
- ayant des finalités ou des usages semblables ;
- produits et commercialisés dans la même zone géographique ;
- ne pouvant pratiquement pas être évalués séparément des autres articles de la ligne de produits.

## **2. Matières premières et fournitures**

- Les matières premières et fournitures *destinées à être consommées au cours du processus de production* ne doivent pas être dépréciées si les produits finis auxquels elles sont incorporées sont vendus à un prix égal ou supérieur à leur coût.

Toutefois, lorsque la baisse du cours des matières premières ou fournitures indique que le coût des produits finis sera supérieur à leur valeur réalisable nette, la valeur comptable de ces matières et fournitures est ramenée à leur propre valeur réalisable nette. Dans ces circonstances, le *coût de remplacement* de ces matières et fournitures peut se révéler être la meilleure mesure disponible de leur valeur réalisable nette.

## **3. Suivi de la provision pour dépréciation**

- Une évaluation de la valeur réalisable nette est effectuée à chaque fin de période.

Lorsque les circonstances justifiant l'évaluation des stocks au-dessous du coût n'existent plus, le montant de la dépréciation doit être ajusté ou annulé (reprise sur provision), de sorte que la nouvelle valeur comptable soit, à nouveau, la valeur la plus faible entre le coût et la valeur réalisable nette.

Tel est le cas, par exemple d'un élément des stocks antérieurement comptabilisé à sa valeur réalisable nette parce que son prix de vente avait baissé, figurant toujours en stocks à la fin d'une période ultérieure, et dont le prix de vente a augmenté.

---

## **IV. COMPTABILISATION AU COMPTE DE RESULTAT**

---

### **A. Ventes**

- Lorsque les stocks sont vendus, leur valeur comptable et le prix de vente correspondant doivent être constatés respectivement en charges et en produits au cours du même exercice.

Le processus de constatation en charges de la valeur comptable des stocks aboutit à rattacher les charges aux produits.

## **B. Stocks affectés à la production d'autres actifs**

Tel est le cas, par exemple, des stocks utilisés comme éléments des immobilisations corporelles produites par l'entreprise pour elle-même (production immobilisée) ; il peut s'agir d'un immeuble, d'une usine ou d'un équipement.

- La comptabilisation en charges est, dans ce cas, étalée sur la durée d'utilisation de cet actif, par le biais de l'amortissement.

## **C. Dépréciations et pertes**

- Le montant de toute dépréciation des stocks à leur valeur réalisable nette (ou de toute perte de stocks) doit être comptabilisé en charges de l'exercice au cours duquel elle survient.

Le montant de toute reprise de provision pour dépréciation des stocks résultant d'une augmentation de la valeur réalisable nette doit être déduit du montant des stocks comptabilisé en charges dans l'exercice au cours duquel la reprise est constatée.

*Seule la présentation nette est donc admise.*

---

## **V. PRESENTATION DES STOCKS ET INFORMATIONS A FOURNIR**

---

### **A. Présentation au compte de résultat**

- Doivent figurer dans le compte de résultat, au choix :
  - soit le coût des stocks comptabilisés en charges au cours de l'exercice ;

Ce montant recouvre notamment :

- les coûts initialement retenus pour la valorisation des stocks vendus ;
- les frais généraux de production non incorporés ;
- les montants anormaux de coûts de production ;
- éventuellement d'autres coûts, si les circonstances le justifient.

- soit le coût des ventes, c'est-à-dire l'ensemble des coûts d'exploitation liés à la réalisation des produits (ventes), constatés en charges au cours de l'exercice et classés selon leur nature.

En effet, certaines entreprises adoptent une présentation du compte de résultat qui conduit à présenter des chiffres autres que le coût des stocks constatés en charges au cours de l'exercice (classement des charges par destination et non par nature).

Doivent alors être mentionnés séparément (au niveau des notes aux états financiers) les coûts constatés en charges de l'exercice pour :

- les matières premières et consommables ;
- les frais de main-d'œuvre ;
- les amortissements ;
- les autres charges d'exploitation ;
- ainsi que le montant de la variation nette des stocks au titre de la période.

## B. Informations à fournir

### 1. Informations générales

Les états financiers doivent mentionner les informations suivantes :

- méthodes comptables adoptées pour la valorisation des stocks, y compris la formule de coût utilisée (FIFO, CMP, ~~LIFO~~) ;
- valeur comptable des stocks, globale et par catégories appropriées pour l'entreprise, et variation de ces valeurs au cours de la période ;

Les catégories habituellement retenues sont :

- Les marchandises ;
- Les fournitures consommables ;
- Les matières premières ;
- Les travaux en cours ;
- Les produits finis.

Les stocks d'un prestataire de services peuvent apparaître simplement sous la rubrique « travaux en cours ».

- valeur comptable des stocks ramenés à leur valeur réalisable nette ;

Une dépréciation à la valeur réalisable nette peut être d'une importance, d'une incidence ou d'une nature telle qu'elle requiert des informations obligatoires conformément aux dispositions de IAS 08.

- montant de toute reprise de provision pour dépréciation comptabilisée en résultat et circonstances ou événements ayant conduit à cette reprise de provision ;
- valeur comptable des stocks donnés en nantissement de dettes.

### 2. Informations liées à l'utilisation de la méthode LIFO

Lorsque, conformément à la méthode alternative autorisée par IAS 02, les stocks sont valorisés selon la méthode LIFO, les états financiers doivent mentionner la *différence entre le montant des stocks au bilan et :*

- soit la valeur la plus fiable du montant obtenu en appliquant l'une des méthodes de référence (FIFO ou CMP) et de la valeur réalisable nette ;

- soit la valeur la plus faible du coût actuel (current cost) à la date du bilan et de la valeur réalisable nette.

**Remarques :** IAS 2 ne définit pas la notion de « coût actuel ». Toutefois, cette définition est fournie par le cadre conceptuel : « Le coût actuel correspond au montant de liquidités ou d'équivalent de liquidités qu'il faudrait payer si le même actif ou un actif équivalent était acquis actuellement », et correspond à la notion de *coût de remplacement*.

---

## VI. ETUDES DE CAS

---

### Cas n°1 (Révision comptable - septembre 2002)

Suite à son entrée en production, la société "C" dispose en stock de toute la production du premier exercice ainsi que d'une quantité de matières premières et de pièces de rechange.

En vue d'apprécier l'évaluation de ces stocks, vous disposez des informations suivantes :

- a.** La société n'arrive pas encore à optimiser son processus de production. Les consommations matières sont de 500 000 DT, alors que la norme spécifique du secteur d'activité ne prévoit que 450 000 DT pour la même quantité produite.
- b.** Tous les coûts directs de production ainsi que les amortissements annuels et les frais généraux administratifs ont été inclus dans la valeur des stocks.
- c.** 20% des produits finis en stock ont fait l'objet d'une commande ferme de la part d'un client étranger, à un prix de vente supérieur au coût de production.
- d.** Cette vente ferme a été livrée au client quelques jours après la date de clôture du premier exercice. La direction de la société "C" souhaite ainsi faire figurer ce stock, dans les états financiers du premier exercice, à son prix de vente.
- e.** Pour le reste des produits finis en stock, un problème de mévente existe et le coût de production dépasse nettement le prix de vente sur le marché.

### Travail à faire :

Indiquer avec précision le traitement comptable adéquat pour chacune des situations décrites dans le dossier ci-avant.

### Solution

- a.** Les coûts des gaspillages ne doivent pas être inclus dans le coût de production. La somme de 50 000 DT est à exclure du coût du stock. Ces frais seront considérés comme des charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

- b.** Les frais généraux administratifs ne doivent pas être inclus dans le coût de production.

L'amortissement ne doit concerner que la période de l'entrée en activité à la date de clôture, il ne doit pas être annuel. L'entrée en exploitation est intervenue au cours de la première année. Les coûts de sous-activité peuvent être soulevés, ces coûts doivent être exclus du coût de production.

- c.** Pour les 20% de ventes fermes, le prix spécifié au contrat est plus approprié pour mesurer la valeur probable de réalisation qui sera comparée au coût de production. Ce prix ferme doit être diminué des frais nécessaires pour achever la vente (transport, manutention, frais commerciaux...).

Le stock doit être évalué au plus bas du coût de production et de la valeur probable de réalisation ainsi déterminée, la proposition de la société de retenir le prix de vente est à exclure.

- d.** Pour le reste des produits finis (80%), la valeur de marché constitue une mesure appropriée de la valeur probable de réalisation des stocks destinés à la vente. Le prix de vente sur le marché doit être diminué des frais nécessaires pour achever la vente (transport, manutention, frais commerciaux...). Ce stock de produits finis doit en conséquence être provisionné.

L'étudiant doit soulever l'éventualité de provisionner le stock de matières premières vu que l'exploitation des produits finis est déficitaire. En effet, toute baisse du prix sur le marché des matières premières destinées à la fabrication de produits finis dont la valeur de réalisation nette est inférieure au coût de production, doit être provisionnées.

## Cas n°2 (méthode de l'inventaire permanent - cas d'une entreprise de production)

Une entreprise industrielle possède en début d'exercice les stocks et en-cours suivants :

<b>(en DT)</b>			
- Matières premières	:	1 000	(inventaire permanent)
- Fournitures consommables	:	500	(inventaire permanent)
- Produits en cours	:	400	(inventaire intermittent)
- Produits finis	:	250	(inventaire permanent)

- Achats de l'exercice (en coût d'acquisition) :
  - matières premières : 5 000 DT
  - fournitures consommables : 1 500 DT
- Sorties de magasins :
  - Matières premières : 4 700 DT
  - fournitures consommables : 1 600 DT
  - produits finis : 12 200 DT
- Entrées en magasins de produits finis : 12 500 DT.
- Ventes : 15 000 DT.
- Stocks finals réels à l'inventaire :
  - matières premières : 1 260 DT
  - fournitures consommables : 380 DT
  - produits finis : 550 DT
  - production en cours : 660 DT

**Travail à faire :** Procéder à la comptabilisation des opérations de l'exercice en utilisant la méthode de l'inventaire permanent.

### Solution

#### 1. Opérations de l'exercice (résumées)

601	Achats matières premières	5 000	
602	Achats fournitures consommables	1 500	
	4 ou 5 Tiers ou trésorerie (achats)		6 500

31	Stocks matières premières	5 000	
32	Stocks fournitures consommables	1 500	
	6031 Variations stocks matières premières		5 000
	6032 Variations stocks fournitures consommables		1 500
	<i>(entrées matières et fournitures)</i>		
6031	Variations stocks matières premières	4 700	
6032	Variations stocks fournitures consommables	1 600	
	31 Stocks matières premières		4 700
	32 Stocks fournitures consommables		1 600
	<i>(sorties matières et fournitures)</i>		
35	Stocks produits finis	12 500	
	7135 Production stockée (produits finis)		12 500
	<i>(entrées produits finis)</i>		
7135	Production stockée (produits finis)	12 200	
	35 Stocks produits finis		12 200
	<i>(sorties produits finis)</i>		
4 ou 5	Tiers ou trésorerie	15 000	
	701 Ventes produits finis		15 000
	<i>(Ventes)</i>		

## 2. Constatations des écarts d'inventaire

6031	Variations stocks matières premières <i>(stock théorique : 1300 - stock réel : 1260)</i>	40	
6032	Variations fournitures consommables <i>(stock théorique : 400 - stock réel : 380)</i>	20	
	31 Stocks matières premières		40
	32 Stocks fournitures consommables		20

## 3. Régularisation de l'en-cours de production en fin d'exercice

7133	Production stockée (en-cours)	400	
	331 Produits encours		400
	<i>(annulation en-cours initial)</i>		

33	Produits encours			
	7133 Production stockée (en-cours) (constatation en-cours final)		660	660

### Cas n°3

Le 30 novembre 19(N), une inondation a endommagé un atelier de production de la société XYZ, entraînant la perte totale du stock de produits en cours de fabrication à cette date (articles de référence E100 produits en utilisant des matières premières spécifiques).

Les stocks de produits finis et de matières relatifs à cette catégorie d'articles ont été épargnés. Les résultats d'un inventaire physique de ces stocks effectué après l'inondation se détaillent comme suit :

- Matières premières : 30 000 DT
- Produits en cours : 0 DT
- Produits finis : 75 000 DT

A la date d'ouverture, ces stocks se présentaient comme suit :

- Matières premières : 20 000 DT
- Produits en cours : 75 000 DT
- Produits finis : 92 000 DT

Par ailleurs, vous avez pu réunir les informations suivantes :

- La société applique un taux de marge brute de 25% ;
- Les ventes d'articles de référence E100, réalisées pendant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 19(N), se sont élevées à 250 000 DT ;
- La société a acheté pour 70 000 DT de matières premières et a consommé pour 50 000 DT de main-d'œuvre directe de production durant cette période ;
- Les frais généraux de fabrication ont été imputés au taux de 45% de la main-d'œuvre directe.

Durant le mois de décembre 19(N), la société n'a pas fabriqué d'articles de référence E100. Elle a constaté à l'actif de son bilan de fin d'exercice les stocks inventoriés après l'inondation ainsi que le stock de produits en cours détruit. En effet, elle estime que l'indemnité d'assurance qu'elle va recevoir en 19(N+1) sera de montant supérieur au coût de production des en-cours perdus le 30 novembre 19(N).

**Travail à faire :** Déterminer le coût des produits en cours perdus et corriger les erreurs comptables éventuelles.

## Solution

### 1. Calcul de la valeur du stock perdu :

- Chiffre d'affaires	250 000
- Marge brute	- 50 000
- Coût de production des articles vendus	<u>200 000</u>
- Stock des produits finis au 30 novembre 19(N)	75 000
- Coût des articles destinés a la vente	<u>275 000</u>
- Stock des produits finis au 1 <sup>er</sup> janvier 19(N)	- 92 000
- <b>Coût des articles fabriqués</b>	<b><u>183 000</u></b>
Stock de matières premières au 1 <sup>er</sup> janvier 19(N)	20 000
Achats de matières premières	70 000
Stock de matières premières au 30 novembre 19(N)	- 30 000
- Matières premières utilisées	<u>60 000</u>
- Main-d'œuvre directe de production	50 000
- Frais généraux de fabrication	22 500
- Coût de production de la période	<u>132 500</u>
- Stock des produits en cours au 1 <sup>er</sup> janvier 19(N)	75 000
- Coût des articles fabriqués	- 183 000
- <b>Stock des produits en cours au 30 novembre 19(N)</b>	<b><u>24 500</u></b>

### 2. Ecriture de correction

7133	Production stockée (en-cours)	24 500	
33	Stocks produits en cours		24 500

L'indemnité d'assurance ne doit être prise en compte que si elle est acquise, son montant est mesuré de manière fiable et son recouvrement est raisonnablement sûr.

## Cas n°4

En 19(N), une société a entamé la fabrication et la commercialisation d'un nouveau produit P à partir d'une seule matière première MP, la fabrication de ce produit s'effectuant conjointement avec un sous produit SP et un produit résiduel PR.

Les dépenses de production de décembre (constituant le stock de fin d'année) s'élèvent à 527 000 DT. Il a été fabriqué 1500 unités de P, 200 unités de SP et 50 unités de PR.

Leurs prix de vente prévisionnels hors taxes sont respectivement de 400 DT, 100 DT et 20 DT.

Les frais de vente prévisionnels de PR peuvent être évalués à 10% de son prix de vente hors taxe.

Le stock de matière première MP était de 439 500 DT pour 2000 unités au 30 novembre 19(N).

Les dépenses réalisées pour l'acquisition de 1500 unités en décembre sont les suivantes :

	<b>(en DT)</b>
- Prix d'achat	280 000
- Droits de douane	28 000
- TVA déductible	47 600
- Frais de transport	29 500
- Charges financières	9 000
- Charges administratives	6 000

La durée moyenne de stockage de MP est d'environ un mois. La société évalue son stock selon la méthode du coût moyen pondéré. Au 31 décembre 19(N), le cours de MP sur le marché est de 210 DT. Il reste en stock 1750 unités.

**Travail à faire :** Evaluer et comptabiliser les stocks au 31 décembre 19(N).

### Solution

- *Evaluation de PR* :  $20 * 50 * 90\% = 900$
- Evaluation de P et de SP
  - Coût global  $527\ 900 - 900 = 527\ 000$
  - Chiffre d'affaires P  $1\ 500 * 400 = 600\ 000$
  - Chiffres d'affaires SP  $200 * 100 = 20\ 000$
  - *Coût du stock P* :  $\frac{527\ 000 * 600\ 000}{620\ 000} = 510\ 000$
  - *Coût du stock PS* :  $17\ 000$
- Coût d'acquisition de MP en décembre :
  - Prix d'achat : 280 000
  - Droit de douane : 28 000
  - Frais de transport : 29 500
  - Total** 337 500

**Remarque :** Les charges financières et les charges administratives ne sont pas incluses dans le coût d'acquisition de MP

- Coût d'acquisition moyen pondéré de MP :  $\frac{439\,500 + 337\,500}{2000 + 1500} = 222$
- *Stock de MP* au 31 décembre 19(N) :  $1750 * 222 = 388\,500$
- *Moins-value sur stock de MP* :  $1750 (222 - 210) = 21\,000$

Cette moins-value ne doit pas être provisionnée puisque le produit auquel est destinée MP est bénéficiaire ( $510\,000 < 600\,000$ ).

31 Stock MP			
35 Stock P	510 000		
35 Stock SP	17 000		
35 Stock PR	900		
603 Variations stocks matières			388 500
713 Variations stocks produits	527		900

### Cas n°5 (Incorporation des frais généraux fixes de production)

Une entreprise fabrique un produit dont le coût variable unitaire de production est de 10 DT. Les charges fixes annuelles de production sont de 100 000 DT. Les quantités fabriquées ont été de 10 000 unités en (N), 8 000 en (N+1) et 13 000 en (N+2). A la clôture de chaque période, l'entreprise possède 1 000 unités en stock.

Calculons le coût de production unitaire :

	(N)	(N+1)	(N+2)
□ Quantités produites	10 000	8 000	13 000
□ Charges variables de production	100 000	80 000	130 000
□ Charges fixes de production	100 000	100 000	100 000
□ Coût total de production	200 000	180 000	230 000
□ Coût de production unitaire	20	22,5	17,692

Le coût de production dépend du niveau d'activité réalisé. Plus celui-ci est élevé, plus les coûts fixes sont répartis sur un grand nombre d'unités et plus le coût unitaire est faible.

En l'absence d'ajustement, les 1000 produits en stock seraient évalués à 20 000 DT en (N), 22 500 DT en (N+1) et 17 692 DT en (N+2).

Pour éviter ces fluctuations qui ne reflètent pas la valeur réelle des stocks, les coûts fixes sont incorporés sur la base d'une production considérée comme normale. Supposons que celle-ci est de 10 000 unités par période. Le coût de production devient alors :

	(N)	(N+1)	(N+2)
□ Quantités produites	10 000	8 000	13 000
□ Charges variables de production	100 000	80 000	130 000
□ Charges fixes de production incorporées			
100 000 * (10 000 / 10 000) =	100 000		
100 000 * (8 000 / 10 000) =		80 000	
100 000 * (13 000 / 10 000) =			130 000
□ Coût total de production	200 000	160 000	260 000
□ Coût de production unitaire	20	20	20

L'opération a pour effet de rendre le coût de production unitaire indépendant du niveau d'activité. *Toutefois, les stocks ne pouvant être évalués à un montant supérieur à leur coût réel, cette méthode ne peut être appliquée dans les périodes de suractivité.* Le stock à la clôture de la période (N+2) sera évalué à son coût de production réel, d'où finalement :

□ Stock à fin (N)	:	1000 * 20	=	20 000
□ Stock à fin (N+1)	:	1000 * 20	=	20 000
□ Stock à fin (N+2)	:	1000 * 17,692	=	17 692

### Cas n°6 (Evaluation des stocks selon la méthode de la marge bénéficiaire brute)

Le comptable de la société « Pneus 2000 » a arrêté le montant total du stock final des pneus au 31 décembre 1999 à 225 MDT, compte tenu des mouvements enregistrés durant l'exercice et en se basant sur la méthode de la marge bénéficiaire brute.

Sachant que les taux de marges n'ont pas varié en 1999 par rapport à 1998.

Le suivi comptable des stocks est assuré en distinguant entre deux grandes familles de produits « pneus tourisme » et « pneus utilitaires ».

Les principales données comptables relatives aux stocks de pneus sont, pour les exercices 1998 et 1999 les suivantes (en MDT) :

	Exercice 1998			Exercice 1999		
	Pneus Tourisme	Pneus Utilitaires	Total	Pneus Tourisme	Pneus Utilitaires	Total
Chiffre d'affaires	750	750	1 500	1 125	375	1 500
Stock initial	187,5	112,5	300	225	150	375
Achats 637,5		412,5	1 050	750	75	825
Stock final	225	150	375			

## Travail à faire :

1. Reconstituer le montant du stock tel qu'il a été déterminé par le comptable de la société tout en le justifiant.
2. Que pensez-vous de la méthode adoptée par le comptable et de la fiabilité du solde du stock final des produits ?
3. Quel est le montant qui traduirait le mieux la valeur des stocks à la clôture de l'exercice, selon la méthode de la marge bénéficiaire brute ?

## Solution :

### 1. Reconstitution du stock tel que déterminé par le comptable

- a. ~~Calcul des pourcentages du coût des marchandises vendues en fonction des ventes en 1998~~

	P. Tourisme	P. Utilitaires	Total
Stock initial	187,5	112,5	300
Achats 637,5		412,5	1 050
Stock final	(225)	(150)	(375)
Coût des marchandises vendues	600	375	975
% CMV en fonction des ventes	80%	50% 65	%

### b. Reconstitution du stock final

Stock initial	375
Achats 825	
Marchandises destinées à la vente	1 200
Coûts des marchandises vendues (1 500 x 65 %)	(975)
<i>Stock final</i>	<i>225</i>

Pour le calcul du stock final des pneus, le comptable a utilisé le pourcentage du coût des marchandises vendues en fonction des ventes totales

### 2. Méthode adoptée par le comptable

La méthode appliquée par le comptable n'est pas appropriée, dans la mesure où elle se base sur un pourcentage global de marge (65%) qui ne tient pas compte des ventes de chaque type de produits.

En effet, du moment où les ventes ont beaucoup varié d'une catégorie à une autre en 1999 (75% - 25%) par rapport à 1998 (50% - 50%), la méthode de la marge globale affecte la fiabilité du solde du stock final de marchandises.

En outre, cette méthode est d'autant plus critiquable qu'elle ne tient pas compte de l'inventaire physique des stocks.

### 3. Utilisation du coût des marchandises vendues en fonction des ventes de chaque catégorie de produits

	P. Tourisme	P. Utilitaires
Chiffre d'affaires	1 125	375
% CMV en fonction des ventes	80%	50%
Coût des marchandises vendues	900	187,5
<i>Stock final</i>	<b>??</b>	
Stock initial	225	150
Achats 750		75
Marchandises destinées à la vente	975	225
Coût des marchandises vendues	(900)	(187,5)
<i>Stock final de pneus</i>	75	37,5

Selon la méthode adoptée par le comptable, les stocks ont été majorés de 100%.

### Cas n°7 (Révision comptable - juin 2005)

La société KLM fabrique et vend sur le marché local et à l'exportation divers engrais chimiques. Le 01/10/N, moyennant les services d'une société de commerce international, elle a conclu avec une entreprise agricole saoudienne un marché ferme et non révisable pour la livraison (en deux tranches) de 1000 tonnes d'un engrais chimique E de spécifications techniques particulières, sur une période de 12 mois expirant le 30/09/N+1, et ce au prix de 1000 \$ US la tonne. La commission de la société de commerce international a été négociée à 5% de la valeur de vente des marchandises exportées.

Au cours du dernier trimestre de l'exercice N, la société KLM a commencé la production de l'engrais chimique E ; la première livraison est prévue pour mars N+1. C'est ainsi qu'au 31/12/N, la société KLM dispose dans son magasin de produits finis d'un stock de 200 tonnes d'engrais chimique E destiné à satisfaire le contrat conclu avec l'entreprise agricole saoudienne.

Le coût de production d'une tonne d'engrais chimique E durant le dernier trimestre de l'exercice N a été arrêté par la comptabilité de gestion à 1 275 dinars alors qu'au moment de la conclusion du marché, il a été estimé à 900 dinars. En effet, le cours sur le marché international d'une matière première principale entrant dans la composition de l'engrais chimique E a connu une augmentation importante durant le dernier trimestre de l'exercice N.

Cours de change au 31/12/N : 1 \$ US = 1,250 dinars.

## Travail à faire :

1. Donner une définition de la valeur nette de réalisation et préciser ses particularités pour un stock de produit fini destiné à satisfaire un contrat de vente ferme.
2. Déterminer la valeur comptable du stock d'engrais chimique E qui doit figurer au bilan de la société KLM arrêté au 31/12/N.
3. Préciser si la société KLM est tenue ou non de constituer une provision pour risques et charges au titre du contrat conclu durant l'exercice N avec l'entreprise agricole saoudienne ; argumenter votre position et déterminer, le cas échéant, le montant de cette provision.

## Solution

### 1) Définition de la valeur nette de réalisation d'un stock de produit fini destiné à satisfaire un contrat de vente ferme

Selon la norme IAS 2, un stock de produit fini doit être évalué à la date de clôture de la période à la plus faible valeur de son coût de production et de sa valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est égale au prix de vente estimé réalisable dans le cours normal de l'exploitation, diminué des coûts estimés d'achèvement et de ceux nécessaires à la réalisation de la vente (*telle que la commission sur vente à payer à la société de commerce international*).

La valeur nette de réalisation d'un stock de produit fini détenu pour satisfaire à un contrat de vente ferme (cas du stock d'engrais chimique E de la société KLM) est fondée sur le prix spécifié dans le contrat. ~~Si la quantité spécifiée dans le contrat est inférieure à la quantité détenue en stock, la valeur nette de réalisation de la quantité en excédent est basée sur le prix de vente général.~~

### 2) Détermination de la valeur comptable du stock d'engrais chimique E au 31/12/N

- Coût de production d'une tonne : 1 275 dinars
- Coût d'entrée (ou valeur brute au bilan) du stock :  $200 \times 1\,275 = 255\,000$  dinars
- Valeur nette de réalisation d'une tonne :  $(1\,000 \times 95\%) \times 1,250 = 1\,187,500$  dinars
- Montant de la provision pour dépréciation du stock d'engrais chimique E à constituer par la société KLM au 31/12/N :  $200 \times (1\,275 - 1\,187,500) = 17\,500$  dinars
- Valeur comptable (nette de la provision pour dépréciation) du stock d'engrais chimique E au bilan de la société KLM arrêté au 31/12/N :  $255\,000 - 17\,500 = 237\,500$  dinars

### 3) Constitution d'une provision pour risques et charges par la société KLM au titre du contrat déficitaire conclu avec l'entreprise agricole saoudienne

Selon la norme IAS 37, si une entreprise a un contrat déficitaire, l'obligation actuelle résultant de ce contrat doit être comptabilisée et évaluée comme une provision.

Un contrat déficitaire est un contrat pour lequel les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques, attendus du contrat.

Avant d'établir une provision séparée pour un contrat déficitaire, l'entreprise comptabilise toute perte de valeur survenue sur les actifs dédiés à ce contrat.

Les pertes éventuelles liées aux contrats de vente fermes et portant sur des quantités qui excèdent les quantités en stock, ainsi que les pertes éventuelles liées aux contrats d'achat fermes sont prises en compte conformément à la norme IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels (contrats déficitaires, § 66 à 69).

Il s'en suit que la société KLM doit constituer, en plus de la provision pour dépréciation des stocks sus-indiquée, une provision pour risques et charges pour le reste de la perte attendue sur le contrat conclu avec l'entreprise agricole saoudienne.

Montant de la provision :  $(1000 - 200) \times (1\,275 - 1\,187,500) = 70\,000$  dinars.